

UNIVERSITÉ DE NICE

Institut
d'Etudes et de Recherches
Interethniques et Interculturelles

LOCALITE, TERRITORIALITE, INSERTION DES IMMIGRES.
Contribution méthodologique à l'aide d'un exemple
(LA SEYNE SUR MER).

Projet d'article
(Revue Européenne des Migrations Internationales)

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE
SECTION LETTRES
100, Bd Herriot
06200 NICE

Octobre 1986

Victor BORGOGNO
Lise VOLLENWEIDER-ANDRESEN

Publication IDERIC

IDERIC

63, Bd de la Madeleine - Bât. A - 06000 NICE (France) - Téléphone : 93.44.82.44

C.7096

B3

Disons, provisoirement, que notre objet c'est l'implantation sociale des immigrés (ce que tout le monde appelle leur "insertion") nous y reviendrons.

Pour approfondir la connaissance de cet objet, nous avons mené des investigations en des lieux précis. Ces lieux, nous ne les avons pas choisis nous-mêmes, en fonction de critères scientifiques.

Ils nous ont été désignés institutionnellement.

Cette désignation ne résultait pas de la présomption que ce lieu était particulièrement approprié aux types d'études que nous menions.

Inversement cette désignation excluait par hypothèse que ce lieu pût, par rapport à notre objet, présenter des caractéristiques si singulières qu'elles rendissent malaisée toute application générale des résultats.

Non, il semblait admis, implicitement que ce qui se passait sur les lieux de nos enquêtes (1) au regard des questions de cohabitation et d'insertion des immigrés, ne pouvait être profondément différent de ce qui se passait ailleurs en des lieux comparables.

Un tel postulat n'allait cependant pas sans problèmes.

Nul n'ignore, en effet, que les multiples conditions qui sont de nature à infléchir le cours des phénomènes que nous étudions, peuvent varier considérablement, sous des apparences globalement semblables, d'une situation à une autre. Comment s'assurer que ces variations ne puissent atteindre un degré tel que le processus étudié n'en vienne à être si profondément transformé, que notre objet subissant une sorte de fragmentation en de trop nombreuses situations locales différentes, n'en vienne lui-même à perdre toute sa substance théorique ?

(1) Nous en avons mené en Corse (soutien : DATAR), à la Seyne-sur-Mer (Ministère de l'Urbanisme. Commission nationale de développement social des quartiers) et continuons et prolongeons cette dernière enquête par un travail sur Nice grâce à un soutien reçu du CNRS et de l'établissement public de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, dans le cadre d'un appel d'offre de recherches régionales conjoint.

Nous remercions également le Commissariat Général du Plan pour le cadre particulièrement stimulant que constituent les groupes de réflexion (politiques sociales locales et immigration.) auxquels il nous a invités à participer.

Etait-il possible d'établir un cadre permettant la comparaison de toutes ces situations, et valable pour toutes les situations ?

Tout ceci nous amenait à nous poser la question du statut théorique des approches locales.

Dans le but de répondre à cette question, nous avons été amenés à nous intéresser à un article de J. Lautman, qui présentait ce mérite de bien débayer notre terrain. (1)

Dans cet article, J. Lautman, critique certaines études locales trop prisonnières du genre monographique et incrimine la faiblesse de leur cadre théorique.

Trois critiques principales sont formulées

La première porte sur l'impuissance de ces études à déboucher sur des démarches comparatives convaincantes. Qu'elles soient menées par des ethnologues, des sociologues, ou, dans d'autres cas, par des historiens et des géographes, l'auteur leur reproche de ne parvenir que malaisément à dépasser le niveau du particulier ou du singulier dans les observations engagées, et de ne pas réussir vraiment à inscrire les données recueillies, pour riches et abondantes qu'elles soient, dans un cadre conceptuel élargi.

La seconde critique met en lumière l'incapacité de ces études à produire un "paradigme de la localité", situant avec précision le rôle différenciateur de la dimension locale dans le champ d'application des concepts généraux. Quelles que soient la densité et la richesse des investigations menées sur le local - dans un espace local - la localité, elle, semble condamnée à demeurer une zone aveugle pour les approches de thématique générale qui auraient grand besoin, pourtant d'inclure cet aspect.

La troisième critique apparaît comme un corollaire de la précédente. En l'absence d'un instrument théorique qui permette de penser l'espace ou la marge propre de l'assignation locale dans les fonctionnements ou processus sociaux ou socio-économiques généraux, ces approches, bien qu'elles abondent parfois en détails quasi-anecdotiques ne paraissent, paradoxalement guère en mesure de permettre d'identifier de manière précise les facteurs spécifiques qui interviennent dans la concrétisation locale de phénomènes ou processus généraux alors qu'elles devraient être l'occasion par excellence d'aller au-delà des trop grandes généralités dans l'interprétation causale de tels phénomènes.

Ces critiques, autant que notre compétence nous permit d'en juger, nous parurent pertinentes et grande fut notre satisfaction de constater que notre propre conception de l'approche localisée ne paraissait pas y prêter le flanc.

(1) Jacques Lautman : "Pour une théorie de la localité". Cahiers Internationaux de Sociologie, numéro spécial : "Les sociologies". Paris, juillet-décembre 1981.

Nous partageons notamment les vues de l'auteur sur un point essentiel. Une étude localisée ne saurait s'assimiler pour nous à une monographie locale, c'est-à-dire à la description aussi exhaustive que possible d'un segment social et spatial limité, (Sous un angle ou pour une question donnés). Une étude localisée devait, pour nous, se concevoir comme le simple moment d'une démarche d'une extension potentielle considérablement plus large à la fois dans le temps et dans l'espace et portant sur un objet d'application générale, dont les déterminations ne sauraient être contenues dans l'espace local exclusivement.

Toutefois notre satisfaction fut quelque peu tempérée par le sentiment que notre propre conception de l'"approche localisée" semblait ne pas coïncider tout à fait avec le point de vue de l'auteur sur la même question tel qu'il transparaissait en contrepoint des critiques émises, ou tel que cet auteur l'exposait plus explicitement dans la seconde partie de son texte.

A première vue, pourtant notre thème de recherche, l'insertion ou l'implantation sociale des immigrés, semblait d'une nature assez voisine de celle des objets dont l'auteur assurait qu'une "approche localisée" complèterait utilement l'étude (par exemple: la diffusion du changement social).

Nous interrogeant sur l'origine de ce sentiment de dissonance que nous éprouvions, il nous apparut que notre propre objet, à y regarder de plus près, était justiciable d'une "approche localisée" de contour assez voisin de la démarche indiquée par notre auteur, mais présentant cependant avec celle-ci, d'assez notables différences.

De fait, le propre exposé de J. Lautman laissait transparaître une oscillation entre ces deux approches qui auraient mérité d'être davantage distinguées.

Voici en peu de mots ces deux versions.

Dans la première de ces conceptions -, c'est celle qui est dominante chez J. Lautman -, le local qualifie un ordre de réalités sociales, socio-économiques, culturelles... dont l'identification fait intervenir nécessairement la référence à un niveau territorial réduit, comme l'une de leurs dimensions constitutives. Cette attribution de localité, qu'elle résulte d'une évidence concrète ou qu'elle ne fasse qu'enregistrer une caractéristique institutionnelle pré-existante, débouche sur la constitution d'une sphère de phénomènes spécifiques distincts de celle des réalités générales ou nationales.

Dans cette vue, l'ordre des réalités générales ou nationales ne se définit pas comme un niveau conceptuellement englobant par rapport à la sphère locale mais bien comme une extériorité concrète.

(1) A ce propos Jacques Lautman cite l'exemple de la notion d'industrialisation. (art. cit.)

La différenciation entre les objets des deux sphères est présente dans le réel, elle préexiste à son enregistrement par l'observateur, même si cet enregistrement n'est pas toujours aisé en pratique. Autrement dit les représentations auxquelles renvoie une notion donnée changent quand on passe de l'extérieur de la sphère locale à l'intérieur parce que le réel appréhendé, conçu, se modifie au cours de cette transition.

Quand on passe de l'idée de pouvoir national à celle de pouvoir local, par exemple, la représentation change parce que la réalité représentée a concrètement changé : la nature de ce pouvoir, son étendue, son champ institutionnel de compétence, les traits sociaux de ceux qui en sont investis, sont différents dans les deux cas, malgré la continuité du concept. C'est en ce sens que nous disons que c'est une relation d'extériorité objective qui oppose ou distingue les deux sphères.

Le départ qui s'opère entre sphère locale et sphère extérieure au local peut se représenter comme un seuil au-delà duquel les réalités ou les phénomènes changent pour ainsi dire de version, ou offrent à l'observation un segment d'eux-mêmes à la fois différent du segment de l'autre sphère et semblable à celui-ci.

La détermination de ce seuil relève irréductiblement d'une considération spatiale.

Le lieu, l'espace plutôt, comme catégorie, est impliqué dans cette détermination par tout ou partie de ces trois dimensions possibles.

- . la localisation relative
- . l'échelle
- . la forme urbaine

A noter que, compte tenu des 3 dimensions dans lesquelles il faut l'inscrire, donc, le seuil à partir duquel la localité apparaît et impose sa spécificité peut varier de façon appréciable suivant le domaine étudié, et ne saurait être référé universellement à un segment socio-spatial donné une fois pour toutes, réifié, et surplombant toutes les spécificités de domaine (1).

Il y a donc une relativité du local interne à chaque domaine. En ce sens "local" et "extérieur au local" forment cognitivement une sorte de structure interprétative dont l'usage est compatible avec un changement de champ, comme il l'est avec un changement d'échelle, celui-ci serait-il considérable (passage d'un point de vue "intra-national" à un point de vue international par exemple).

Enfin, il est visible que dans cette structure l'espace local occupe la position dominée, tandis que l'"espace extérieur" occupe la position d'espace dominant (2).

La démarche locale s'affirme dès lors souvent comme une réévaluation de la position du local dans ce rapport aux fins de parvenir à une plus grande intelligibilité des phénomènes généraux.

(1) La ville de 2.000 habitants et moins par exemple...

(2) Exemples : schéma du central opposé au périphérique en matière de décision politique ou économique. Opposition pouvoir national-pouvoir local dans le domaine institutionnel et politique; distinction capitale-province en matière culturelle, ou autres; rapport d'attraction socio-économique exercé par les petites villes sur les grandes dans la notion d'agglomération)

Par voie de conséquence, la caractérisation maintenue de ces approches locales par les objets concrets qu'elles paraissent viser (l'espace local, le village, la petite ville) conduirait à une erreur d'interprétation. En, réalité, ainsi que le démontre clairement J. Lautman, leur véritable statut est méthodologique. Elles répondent à l'image d'un mode d'investigation inédit, s'ajoutant, sans se confondre avec elles, à des démarches sur des thèmes généraux engagés jusqu'ici en faisant abstraction des assignations spécifiques dues à la localité.

Mais une seconde version des approches localisées est, selon nous, concevable, qui, comme la première se distingue de la monographie et a, de même, une indication méthodologique.

Dans cette vue le local et son "extérieur" ne répondent pas à l'image de deux sphères objectivement séparées. Aucune coupure phénoménologique et antécédente à la conceptualisation ne sépare les réalités appartenant à l'un ou l'autre ordre qui s'intègrent dans chaque cas, en un concept unique.

Dans ce cadre l'opposition local-extérieur au local s'assimile à une différence de niveau de la représentation, ou de l'organisation cognitive de l'appréhension du réel.

Elle renvoie à un choix d'angle de vue différent sur une réalité considérée comme identique à elle-même, pour l'essentiel, dans toutes ses formes de concrétisation, à quelque niveau spatial qu'elles se situent.

On voit tout ce qui sépare cette seconde version de l'approche localisée de la première.

Considérer les choses sous l'angle local, c'est/ici focaliser l'approche d'un phénomène sur un segment réduit (plus réduit qu'à l'accoutumée...) d'actualisation ou de concrétisation de celui-ci, en faisant l'hypothèse, au contraire, que cette réduction d'échelle ou d'inscription spatiale de l'observation, ne conduit pas à déconstruire le

corps invariant des déterminations essentielles que l'observateur est parvenu à concevoir à propos de ce phénomène, en résistant aux effets de distorsion produits par la diversité du réel qui s'accroît précisément à proportion de la localisation de sa démarche.

Dans la première version, l'attention portée à la localité s'assimile à la découverte du fait qu'un changement - une réduction - de l'ancrage territorial de l'observation permet de mettre au jour un déploiement jusqu'ici insoupçonné de la réalité, qui accroît l'intelligibilité des articulations essentielles de celle-ci.

On assiste à un mouvement tendant à l'enrichissement, à la complexification des concepts, par leur territorialisation, qui prend pour point de départ un état de la connaissance dont l'ancrage territorial est non-pensé (l'exigence de cette conceptualisation qui, paradoxalement apparaît alors ardue, ne surgit qu'à partir du moment où l'on valide scientifiquement la dimension de localité dans les objets étudiés.)

Dans le second cas rien de nouveau n'est en principe à attendre de la localité, qui n'est nullement à l'image d'un continent inconnu de la connaissance. Plus précisément dit aucune modulation d'ensemble des concepts et des représentations n'est liée de manière systématique à une réduction systématique de l'ancrage territorial de l'observation. (Ceci ne veut pas dire évidemment qu'aucune information significative et même décisive ne puisse être acquise au niveau local; nous insistons sur l'emploi du terme systématique.) Il n'y a pas à proprement parler une industrialisation locale qui serait différente dans son essence, de l'industrialisation "générale" (1) (en tant que ce concept existe valablement pour un territoire englobant donné.)

A y regarder de plus près, on voit que dans le premier cas la décision d'engager une approche localisée est précédée - logiquement et non chronologiquement - d'une sorte d'auto-prescription méthodologique de la territorialisation de l'approche, d'une attention nouvelle à la territorialité, appelée par le caractère prometteur des pondérations nouvelles et des réévaluations que semble permettre la prise en considération de cette dimension.

(1) Bien entendu, il y a une localité dans l'industrialisation : la forme de l'exercice du pouvoir dans l'entreprise peut subir l'effet de facteurs culturels, donc varier localement, par exemple... Mais il s'agit de notions extérieures au domaine sémantique de l'industrialisation proprement dite. D'autre part, il peut y avoir, c'est une autre question, des formes locales d'industrialisation qui font exception à un modèle dominant dans l'espace national.

Dans le second cas la territorialité n'a pas à être redécouverte. Elle est un "déjà là". Elle figure parmi les constituants de principe des phénomènes en cause, et structure de manière originelle les représentations et les concepts relatifs à ceux-ci. La question de la réévaluation méthodologique de cette notion ne fait pas sens comme dans le premier cas.

La prise en charge de la territorialité est donc bien différente dans les deux cas de figure.

Dans le premier cas, l'approche localisée coïncide avec une réintroduction de la territorialité au sein des déterminations pertinentes pour la pleine intelligibilité d'un objet donné. C'est donc, certes, à une reterritorialisation du concept, que l'on assiste. Mais une reterritorialisation exclusivement motivée par la "réhabilitation" du local comme objet d'étude, et qui se déploie à partir des intuitions conçues à propos de cette notion, en vue de lui offrir un cadre conceptuel consistant. La question de la territorialité s'ouvre avec celle de la localité et se ferme avec elle.

Dans le second cas, les formes empiriques qui appellent l'idée de localité, même si elles paraissent intuitivement constituer un niveau particulièrement remarquable d'ancrage territorial de l'observation, ne sauraient être assimilées à "la cause" d'une quelconque redécouverte de la territorialité.

A quelque échelle qu'on les conçoive, les phénomènes qui sont en question ici baignent de façon évidente et permanente dans la territorialité et on peut, en un sens, affirmer que leur approche est toujours localisée, c'est-à-dire qu'elle comporte toujours la considération qu'il s'agit de phénomènes dont l'expression territoriale est l'un des attributs cardinaux.

La question du choix d'un ancrage territorialisé de l'observation qui correspondrait aux formes spatiales que le sens commun identifie sous les termes "local" "niveau local", ne peut être ici posée, en toute rigueur, qu'en référence au traitement général de la territorialité tel qu'il est manifesté par le mode de connaissance appliqué à ces objets "constitutionnellement" territoriaux.

Définir les conditions qui peuvent conduire à ce choix implique donc de mieux cerner cette forme de connaissance, ce qui, inséparablement conduit à s'interroger sur la nature des objets auxquelles elle paraît spécifiquement appropriée. C'est la voie que nous allons emprunter maintenant. Parcourir cette voie sera du même coup pour nous une façon de définir avec plus de précision et de rigueur le cadre épistémologique et méthodologique dans lequel s'inscrit de toute évidence notre propre objet de recherche, dans lequel il est clair que la territorialité s'indique comme une donnée très importante.

Les objets constitutivement territoriaux requièrent une forme de connaissance dont une des particularités est justement la nécessité devant laquelle elle se trouve placée de juguler sans cesse les effets scientifiquement anormaux que tend à induire la diversité territoriale, confondue avec leur particularisation, de ses objets.

Une des tâches principales de ce type de démarche est d'intégrer en un corps cognitif cohérent et signifiant les images éclatées que lui renvoie la réalité à laquelle elle a primitivement affaire.

Il faut considérer ces formes de connaissance sous un aspect dynamique. Leur finalité propre est la construction d'une représentation centrale porteuse d'une signification unifiante et généralisable à partir des représentations partielles attachées à l'ensemble des formes de concrétisation par lesquelles s'exprime un phénomène. D'où l'image d'un mode de connaissance subissant une tension permanente entre un pôle de la généralisation et de la signification centrale et un pôle de la particularisation et du sens éclaté. Ce glissement d'un pôle à l'autre est constant et prend la forme d'un processus dialectique dans lequel sont impliqués les deux niveaux de la conceptualisation, et qui tend à la vérification constante de leur cohérence mutuelle, et au progrès permanent de l'intelligibilité globale à laquelle tous deux concourent.

Insistons aussi sur le fait qu'il n'y a pas lieu ici de poser l'antériorité et la préséance d'un mouvement sur l'autre; si on le faisait on s'acheminerait sans doute vers une interprétation sous la forme de la succession d'un moment théorique et d'un moment empirique, point de vue que nous réservons ici.

Il importe au contraire de soutenir que, dans cette vue, si le moment de la signification centrale paraît de toute évidence le plus important, cette importance ne lui vient pas d'un statut théorique. Nous entendons au contraire valider l'idée que, au strict point de vue méthodologique où nous nous plaçons, les deux moments ont autant d'importance l'un que l'autre, et doivent être conçus comme formant un couple inséparable.

Comment intervient la territorialité dans ce processus ?

Elle est indissociable de la particularité. Toute forme de concrétisation est, ipso facto, une forme de territorialisation.

La progression vers le schéma épuré de la signification centrale s'accompagne d'une déterritorialisation liée à la perte progressive de la particularité.

Mais ceci n'est qu'une représentation conventionnelle. En réalité, il y a simple changement d'ancrage territorial. La déterritorialisation du mouvement ascendant est, en fait, une reterritorialisation à un niveau supérieur dont le principe de clôture est le plus souvent extra-scientifique (le territoire entier de la nation, de la société auxquelles appartient l'observateur...).

Cette reterritorialisation cependant reste tacite (et finit par faire l'objet d'une sorte de lapsus) si bien qu'on peut parler d'un processus d'abstraction de la territorialité, à partir duquel tous les malentendus sur les références territoriales concrètes propres à un observateur lorsqu'il parle, peuvent se créer.

A quels objets convient la méthode de connaissance que nous venons de décrire brièvement ?

Elle est de toute évidence adaptée à l'interprétation des phénomènes singuliers, d'essence historique. Des réalités que leur nature ne prédispose pas au recadrage par des concepts représentatifs de lois scientifiques.

Le fait d'exclure par principe, comme nous l'avons fait, qu'un moment ou un schéma théorique puisse dominer la démarche ou la précéder logiquement s'accorde avec, et confirme cet ensemble de caractéristiques.

A ce point, il importe de placer notre définition sous l'éclairage procuré par la distinction opérée par Max Weber - notamment - entre "méthode naturaliste ou généralisante" et "méthode historique ou

individualisante"(1) et les objets qui peuvent être construits par référence à l'une ou l'autre des méthodes. Bien des indices nous invitent à conclure que la méthode que nous avons décrite s'apparente de très près à ce que l'auteur allemand entend par "méthode historique ou individualisante"; et donc que, d'autre part, les phénomènes "à territorialité immanente" dont nous avons été amenés à valoriser l'existence scientifique, entrent parmi les objets auxquels l'orientation méthodologique wébérienne s'applique.

Ce rapprochement nous permet un meilleur balisage de notre propre voie. Une première précision s'impose ainsi :

La progression vers la signification centrale généralisable, que nous avons décrite comme un des moments de notre démarche ne doit pas être confondue avec la tentative pour établir la correspondance entre la réalité - singulière - observée et un concept extérieur renfermant un ensemble de lois et de relations générales.

Le caractère "généralisable" de la signification s'applique dans les limites strictes de l'extension propre du phénomène. Il est le résultat d'un travail sur la texture de celui-ci. Un travail de conceptualisation qui est dirigé vers l'essence singulière de la réalité en cause, et a pour objet la pénétration et l'appréhension exhaustive de la signification de sa singularité, et non sa subsumption sous un cadre théorique transcendant.

En franchissant un second pas, on est vite amené à constater que notre démarche répond de façon assez précise au cheminement que suggère la méthode wébérienne de l'idéal-type (2); dont Julien Freund dit : "il est le mode de construction de concepts propre à la méthode historique ou individualisante, dont nous savons qu'elle a pour objet l'étude de la réalité et des phénomènes dans leur singularité" (3), ajoutant que la question à laquelle s'efforce de répondre Max Weber dans ce cas, est la suivante : "est-il possible de former des

(1) Nous nous référons ici étroitement à l'exposé que fait Julien Freund de ces questions dans son ouvrage sur l'auteur allemand (Julien Freund. Sociologie de Max Weber. Paris, PUF, 1968, p. 32 et suivantes)

concepts individuels, bien qu'on admette couramment qu'il n'y a que des concepts généraux ?" (1)

Ce mouvement que nous avons décrit entre le pôle de la signification centrale et celui des formes concrètes et de leurs significations partielles, suggère bien cet image paradoxale de la formation d'un concept du singulier.

Il n'est pas jusqu'à ce processus de "déterritorialisation" se conjuguant avec une "départicularisation" qui ne trouve un écho précis dans la figure de l'idéal-type. A propos de celle-ci Julien Freund a, en effet, une formule saisissante, il la qualifie d'"utopie rationnelle"; or utopie signifie littéralement "qui n'existe en aucun lieu", donc qui voit sa territorialité abolie.

Au point où nous en sommes après ce recadrage théorique, comment aborder la question des variations de l'ancrage territorial des observations ? Réaffirmons tout d'abord que l'appréhension des formes de concrétisation des phénomènes n'est pas un aspect subordonné mais un aspect constitutif de ce mode de connaissance. Et que, donc, toute démarche s'originant à ce dernier, ne peut se développer qu'en référence à un ancrage territorial précis - lié à une expression concrète - qui a à être pensé comme tel, dans chaque cas. (il est exclu ici que la territorialité fasse l'objet d'une "découverte" soudaine sous l'unique et éphémère forme de la localité par exemple.). Autrement dit la localisation de l'approche doit voir ses effets pris en compte et mesurés dans chaque cas, à quelque niveau territorial que l'on se place, et pas seulement quand il s'agit de l'"approche localisée".

Nous avons dit que notre démarche était travaillée par deux moments indissociable pris dans un processus dialectique : Un moment "ascendant" au cours duquel on forme un sens général à partir des formes

(1) Julien Freund (op. cit.)

concrètes, un moment "descendant" où l'on assigne du sens général à des formes particulières. Un moment où on construit une "structure logique" (1), un moment où l'on met en jeu celle-ci, où on l'éprouve. Au premier moment correspond une déterritorialisation de la représentation, au second, une reterritorialisation. En fait, nous le savons, les deux moments sont indissociables, et forment une activité unique que l'on peut sommairement qualifier d'interprétation d'"un" réel. Celle-ci peut être, certes, définie par référence prioritaire à son moment de centration sur la structure logique, ou la signification centrale, mais aussi par référence à la nécessité où elle se trouve de maîtriser, c'est son deuxième moment, la variabilité concrète - territoriale - qui brouille dans chaque cas la figure de la signification centrale.

Pour employer une formulation fortement réductrice, on peut dire, que la signification centrale, qui n'a d'existence propre que dans la conceptualisation de l'observateur, s'exprime de façon différente suivant les lieux; ses expressions sont toutes soumises à la variabilité territoriale. Le "jeu" consiste à (re)trouver la structure logique sous des expressions territoriales variables.

On peut en conclure, qu'il est indispensable que dans notre cas, la structure logique se voit adjoindre constitutivement un dispositif conceptuel permettant de cadrer la variabilité territoriale du phénomène étudié. Ce dispositif doit comporter essentiellement une identification des différentes dimensions par rapport auxquelles les expressions territoriales peuvent varier. L'idéal-type, comme méthode heuristique, pour que son efficacité soit complète, doit donc comporter, dans notre cas - les phénomènes "à forte territorialité" - un corps de significations centrales, ou structure logique, et une structure adjacente délimitant le cadre des variations possibles - et admissibles - de la structure logique, dans son actualisation territoriale.

Dans la perspective que nous traçons ici, chaque cas de recherche concrète - un ancrage territorial au niveau local par exemple - peut permettre de mettre l'accent soit sur l'approfondissement

(1) Julien Freund (op. cit.)

de la structure logique, soit sur les conditions de la variabilité territoriale (ce qui est tout autre chose qu'un inventaire plus raffiné des particularités locales !), selon que le cas paraît plus exemplaire sous l'un ou l'autre des aspects. Mais dans les deux cas l'objet reste la totalité concrète "signification centrale + état quant aux conditions de variabilité", et c'est dans les deux cas l'enrichissement de la connaissance globale du phénomène qui est visée.

Ceci permet de sortir de l'alternative inféconde devant laquelle se trouvent trop souvent placées les études locales, dans certains domaines ; soit répétition infinie de la même étude générale (déterritorialisée), soit dérive vers la monographie et l'inépuisable particularité.

Notre "phénomène singulier", c'est l'implantation sociale des travailleurs immigrés, l'ensemble des relationnements sociaux qui se développent autour de cette implantation. Pour signifier l'aspect global, nous appelons cela la réalisation de l'"habiter" des immigrés. En vertu de ce qui précède on aura compris qu'il ne s'agit pas pour nous, ici, de mieux cerner un processus immémorial, il s'agit de l'immigration actuelle considérée dans son historicité.

Dans cet "habiter", pour la commodité, nous délimitons trois domaines principaux. "Produire" (insertion sur le marché du travail et dans l'univers de l'entreprise); "se loger" (accès à l'habitat, cohabitation spatiale); "s'éduquer" (scolarisation, formation et plus largement socialisation.).

On notera que, dans cette conception, le point de vue socio-économique, débouchant sur un repérage structurel, prévaut. Les aspects culturels et identitaires sont pris en compte, essentiellement, dans les articulations qu'ils présentent avec le domaine précédent.

Quelle est la structure logique, ou la signification centrale, sur laquelle au stade actuel de nos travaux, peut se fonder la compréhension générale de ce phénomène ?

Nous posons que l'immigration "de notre temps" s'articule comme cause et effet à un mouvement général de reclassement - de promotion sociale - des couches sociales inférieures de la société d'accueil. Sous réserve de parler de tendances, on peut soutenir ainsi que les "nouveaux-venus" se voient affecter, logiquement, à des emplois de niveau inférieur, (la strate d'emploi libérés) et, plus largement, se voient assignés, symboliquement à une strate inférieure de "status" social, par rapport à ceux qui vont devenir leurs voisins sociaux (et souvent spatiaux.), ceux pour qui l'appartenance à la classe populaire, est à la fois encore vivante et cependant en question.

Cet écart, structurel, objectif, "socio-historiquement" assigné qui existe initialement entre les immigrés et leurs voisins, se voit, de plus subjectivement revêtu d'un caractère apodictique aux yeux de ces derniers.

C'est sur le caractère nécessaire et légitime - par ailleurs, peut-on soutenir, largement légitimé, au départ, par les immigrés eux-mêmes - de cette ségrégation initiale des immigrés, qu'est fondée en grande partie l'intelligibilité de l'immigration auprès de ceux qui sont le plus étroitement concernés par elle.

Ce rapport d'inégalité initial devient, par la suite, dans le devenir intergénérationnel, l'enjeu d'une relation, sourdement conflictuelle entre les deux couches sociales. Les uns entendant qu'il se produise à l'identique, les autres s'efforçant de s'y soustraire.

L'implantation sociale des immigrés est donc, pour nous, un processus profondément "travaillé" par un rapport social spécifique que nous proposons d'appeler "rapport de cohabitation" entre les immigrés et leurs "voisins". Les autres éléments, tels que le rôle des cadres institutionnels et politiques du pays d'accueil, engagements militants, détermination et choix des immigrés eux-mêmes, ne cesse pas pour autant d'être considérable, mais leur impact doit être examiné à la lumière de ce rapport. Nous résumons notre vue par la formule : "l'habiter est un cohabiter".

Si l'on veut donner au terme "insertion" une acception positive, on peut dire que l'insertion est assimilable au processus de réduction de cette inégalité spécifique. Elle peut se dire aussi accès pour les immigrés à des capacités et des chances sociales égales à celles de leurs "voisins". (Ces capacités et les chances de ces derniers seraient-elles insuffisantes!...).

La symétrie que suggère le terme "rapport de cohabitation" ne doit pas faire croire à un face à face équilibré. La relation en question est marquée par une domination - relative - des voisins des immigrés sur ceux-ci... On peut exprimer plus simplement cela en parlant d'une résistance populaire diffuse et plus ou moins consciente à l'insertion des immigrés.

Nous soutenons cependant qu'il existe, au sein de la classe populaire nationale, au moins potentiellement, des conditions "praxéologiques" suffisantes pour que cette domination se renverse en accueil et intégration, à certaines conditions cependant qu'il faut examiner maintenant.

Indissociablement ancré au rapport de cohabitation dans le champ intersubjectif où s'inscrivent les relations concrètes entre les immigrés et leurs voisins, nous postulons l'existence d'une relation identitaire, impliquant une activité d'interconnaissance, au travers de laquelle se construit, se reproduit, ou se dissout, l'altérité ethnique des immigrés (l'attribut totalisant qui a pour corrolaire leur extériorité maintenue à la "polis", à la nation.). Cette relation est donc pour nous le lieu d'un processus d'ethnisation (ou de "désethnicisation") réciproque et symboliquement négocié (et qui correspond à tout autre chose qu'aux vues "chosifiées" sur le maintien ou l'abandon de "la différence".).

L'altérité ethnique, soulignons-le enfin est considéré par nous exclusivement sous l'angle de sa production dans un rapport de subjectivité à subjectivité; et ne réfère pas à la prise en compte par l'"observateur" de traits objectifs; ce qui est objectivé ce sont les représentations construites dans cette relation, seraient-elles produites par des consciences falsifiées, non les traits des acteurs (1).

(1) De ce point de vue le signifiant "immigré" a pour référent (ne pas confondre avec signifié...) des groupes sociaux définis structurellement et non substantiellement. Il est clair que les "immigrés" du moment sont essentiellement les Maghrébins. Mais cette assignation peut varier territorialement (les Turcs ici ou là, voire les Portugais...) et surtout, historiquement!

Selon ce cadre conceptuel, l'insertion des immigrés peut être regardée comme un processus "négentropique" au cours duquel se dissout leur infériorité initiale.

Pour que ce processus s'accomplisse sans heurts, il faut que la ségrégation initiale de ces groupes soit délégitimée par leurs voisins (et aussi par eux-mêmes!...), et cette délégitimation a elle-même pour condition la désethnicisation de la relation identitaire. Si l'on entend prendre en compte les préoccupations de paix sociale qui sont généralement celles des acteurs politiques, on peut indiquer que, de ce point de vue, se dessinent les figures logiques suivantes.

Ségrégation	+	ethnicisation	=	paix sociale
déségrégation	=	désethnicisation	=	paix sociale
déségrégation	+	ethnicisation	=	tensions sociales.

Indiquons enfin que les couches sociales qui composent réellement ou virtuellement la classe populaire nationale paraissent travaillées en tendances, par une division en deux polarités de dispositions - assignables en termes de probabilité statistique à deux grandes catégories différenciables par leur position respective sur la "trajectoire" socio-économique - : un pôle d'exclusion sans condition (groupes reclassés ou en voie de reclassement.) un pôle d'intégration où la demande corrélative de désethnicisation est intense (groupes tendant à la parité socio-économique avec les immigrés.)

Ce corps de signification constitue le principe heuristique commun à l'ensemble des expressions concrètes, territorialement déployées, de notre "phénomène".

Dans la logique des positions que nous avons décrites, la recherche de délimitations territoriales fines est seconde par rapport à l'objectif d'identification de situations typiques présentant une certaine marge de variabilité entre elles, mais concourant à affiner et à conforter la signification centrale.

L'opération qui consiste à identifier une expression typique du phénomène, en se préoccupant de manière particulière de l'ancrer à une inscription territoriale relativement stable, (toujours en deçà de l'inscription nationale ; la région, le bassin d'emploi...) et jugée surdéterminante, doit être considérée comme le point d'aboutissement de la démarche non son point de départ.

Par rapport aux recherches qui valorisent le concept de local, on observe ici un renversement. L'ancrage territorial (éventuellement "local"...), qui correspond à un moment méthodologique nécessaire de la recherche, voit l'importance de son choix relativisée. Le problème essentiel est : à partir de l'abord d'un segment donné du phénomène, comment définir les limites territoriales de nature à donner accès à l'ensemble des déterminations, diversement territorialisés, à l'oeuvre dans ce segment ? La difficulté principale ici est qu'il n'y a pas forcément convergence entre les délimitations territoriales, ainsi conçues, selon que l'on envisage une dimension ou une autre du phénomène (ainsi, partis d'une étude sur un quartier d'habitat social de la Seyne-sur-Mer, il nous a paru utile de faire intervenir la commune, le bassin d'emploi, l'agglomération, la région, etc...)

D'où la question : quelles dimensions convient-il de prendre en compte pour avoir une vue d'ensemble des déterminations-diversement territorialisées - agissant sur un segment du phénomène ?

Nous en définissons quatre : Le contexte, l'état et les enjeux de l'insertion, la spatialisation, les dispositifs organisationnels.

[Nous reproduisons en annexe le tableau analytique des éléments ^{dimensions} constituant les deux premières, les seules auxquelles nous ferons référence ici à propos de notre exemple de la Seyne sur Mer.]

Il nous faut maintenant éclairer un peu plus ce cadre conceptuel en utilisant l'exemple de notre enquête à la Seyne-sur-Mer. On aura compris, par ce qui précède, que justifier ce choix ne présente pas grand intérêt pour nous. Il suffit, en somme, qu'il s'agisse d'un

ANNEXE

Dimensions	Contenu	ancrage territorial possible	
<u>I. Contexte</u>			
A. Contexte économique	<ul style="list-style-type: none"> .histoire du développement économique récent .conditions de l'appel à la main d'oeuvre étrangère. .situation économique actuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> { commune bassin d'emploi { (contexte régional) 	
B. Contexte socio-démographique	<ul style="list-style-type: none"> .structure démographique .position structurelle de l'apport étranger. .évolution de la structure sociale locale. 	<ul style="list-style-type: none"> { commune, agglomération bassin d'emploi. { (comparaison avec situation nationale). 	
C. Contexte migratoire	<ul style="list-style-type: none"> .histoire locale de l'immigration .description des populations étrangères. .migration "intra-nationale" .structure démographique des populations. 	<ul style="list-style-type: none"> { bassin d'emploi { commune { Région 	
D. Références locales de la problématique migratoire	<ul style="list-style-type: none"> 1) mémoire collective et situation actuelle de l'identité politique. 2) mémoire collective et problématique actuelle de l'identité ouvrière. 	<ul style="list-style-type: none"> { Région { commune { bassin d'emploi, etc.. 	
<u>II. Etat et enjeux de l'insertion.</u>			
A. Produire	<ul style="list-style-type: none"> 1) position structurelle des immigrés en terme de statut professionnel. 2) position des immigrés en terme de branches d'activité 3) examen de la position des immigrés sous le critère précarité/chômage. 	<ul style="list-style-type: none"> { commune { bassin d'emploi { agglomération { (comparaisons régionales et nationales). 	
	b	.orientation des formes de gestion de la force de travail.	bassin d'emploi
	c	.tendances dans la structure interne de la classe populaire	commune bassin d'emploi
B. Se loger	a	.gestion de l'urbanisation sociale.	commune, département
	b	.évaluation des conditions d'habitat des immigrés	commune, bassin d'emploi
	c	.gestion de l'accès au logement.	commune, département

"segment" donné de manifestation de notre phénomène, la seule condition sine qua non est que le "segment" choisi présente des conjonctions sociales concrètes (spatialisées) rassemblant des représentants des couches sociales⁽¹⁾ impliqués virtuellement dans ce "rapport de cohabitation" qui constitue le pivot de notre "signification centrale". (Ce repérage, relèverait, en toute rigueur méthodologique d'une analyse référée à la dimension de "spatialisation"). Dans notre cas, en fait, on peut présenter les choses en disant qu'une anticipation institutionnelle⁽²⁾ de ce repérage s'était produite en vertu de laquelle le quartier de la "ZUP de Berthe" à La Seyne-sur-Mer était offert à nos investigations; tout indiquait d'ailleurs que ce quartier représentait à merveille le type de conjonctions sociales recherché.

Dans ce travail d'illustration, nous ne ferons intervenir, faute de place que deux des dimensions de variabilité : le contexte et l'état et enjeux de l'insertion. En préliminaire voici le cadre analytique que forment ces deux dimensions :

Par rapport aux perspectives tracées par ce tableau, on constate (IA)⁽³⁾ que La Seyne répond à l'image d'une ville ouvrière dont la croissance est directement liée à celle des chantiers de construction navale⁽⁴⁾. Le développement de cette mono-industrie commence (dans le prolongement d'une tradition séculaire) dans la seconde moitié du XIXe siècle. L'effectif ouvrier de ces chantiers est de 4.000 en 1913, et culmine à 6.000 en 1976 (pour redescendre

(1) C'est-à-dire des nationaux des classes populaires et des immigrants (pour l'acceptation de ce dernier terme, voir note p.15.

(2) Il s'agit de la participation au dispositif de recherche mis en place par le Ministère de l'Urbanisme et du Logement (Plan-Construction) et la commission de développement social des quartiers sur les quartiers d'habitat populaire présentant certains problèmes caractéristiques communs. La ZUP de Berthe à La Seyne-sur-Mer est un des tous premiers quartiers à être admis en 1981 au bénéfice de cette procédure nouvelle.

(3) Les chiffres et les lettres renvoient dans chaque cas à une entrée du tableau analytique des dimensions.

(4) Nous nous sommes largement inspirés pour la partie historique de cet article des riches travaux de Patrick Martinenq ("Ouvriers des chantiers navals et modes de vie; La Seyne-sur-Mer et son marché de l'emploi : 1830-1981. Thèse de 3e cycle, nov. 1982, E.H.E.S.S.).

à 3.700 en 1984, 2.000 à fin 1985, la situation actuelle étant marquée par des menaces de fermeture totale imminente).

Deux caractéristiques importantes seront présentes dès le début et perdureront sous des aspects variables, jusqu'à la période la plus récente.

- . appel constant de l'industrie locale à la main-d'oeuvre immigrée, nationale et étrangère (IC).

- . Séparation des emplois en deux grandes catégories : un secteur d'emplois qualifiés, protégés, formant la base possible d'une sorte d'"aristocratie ouvrière", d'une part; et, d'autre part, un secteur d'emplois peu qualifiés et entachés de précarité, constitué et géré (IIAG) au travers d'entreprises sous-traitantes et, plus récemment, de sociétés d'intérim dont la présence permet à la direction des chantiers de supporter l'irrégularité et le manque de suivi qui constituent une des particularités du marché de leur produits. Ce second secteur d'emploi conditionne (IDD2), une identité ouvrière infériorisée par rapport au premier secteur (Une disjonction qui tend d'ailleurs à prolonger ses effets dans la ville et l'habitat où est perceptible une certaine ségrégation résidentielle qui lui répond).

Ce second trait se trouve accentué au cours du tournant industriel et social qui se situe au moment de la guerre (immédiatement avant et après). Le processus productif, en effet, se voit alors profondément transformé : "taylorisation" accrue, séparation entre travail en atelier et travail de bord, introduction des technologies modernes, voilà les traits principaux de cette transformation.

Le patronat en partie guidé par des objectifs d'accroissement de rentabilité, en partie sous la pression du syndicat CGT dont la puissance s'affirme, est amené à développer une politique du personnel favorable à la promotion des ouvriers du premier secteur : diversification et relèvement des qualifications, disparition quasi-totale des manoeuvres et des "OS", création du statut de technicien, avancement assuré; à ceci s'ajoute une véritable politique sociale: retraite complémentaire, aide au logement dans le cadre de la construction de logements HLM entreprise par la Municipalité. Tous ces

facteurs renforcent la tendance à la formation locale d'un fort noyau d'ouvriers privilégiés, conscients d'appartenir à une élite. Cette appartenance traverse les générations. C'est souvent de père en fils qu'on est ouvrier de "la navale" (où on entre par l'école d'apprentissage spéciale créée en 1949).

Dans ce même temps les entreprises sous-traitantes qui permettent à la direction d'absorber les "à coup" du marché, se développent et se multiplient (leur "âge d'or" se situe entre 1970 et 1975...) et se voient affecter le "travail de bord" (montage d'éléments normalisés construits à l'extérieur, sablage, peinture...). Leurs employés ont généralement des salaires inférieurs à ceux des ouvriers de "la navale", et leurs conditions de travail sont plus difficiles. Enfin, bien que la plus grande partie de leur travail s'effectue à bord des navires, ils n'ont pas le sentiment de faire partie réellement des ouvriers de cette "aristocratie" que tendent à constituer les ouvriers des chantiers navals.

L'effet induit principal du développement des chantiers navals hors de leur sphère d'activités propres, est la création d'un important secteur du "bâtiment et travaux publics" en raison notamment de la politique active de construction de logements sociaux engagée après la guerre par la Municipalité communiste⁽¹⁾. Les effectifs de ce secteur d'emploi vont atteindre deux mille personnes au cours la décennie 1960-1970.

Le développement des chantiers navals a de tous temps nécessité l'appel à une main-d'oeuvre immigrée (IC). Ces immigrés ont été, au cours d'une très longue période, presque exclusivement des Italiens (Piémontais, Toscans, Vénitiens). Ils représentent en 1881, 13% de la population seynoise, et leur part dans la population ira jusqu'à atteindre 30% en 1921 (pour régresser ensuite sous l'effet de la crise, des tensions entre la France et l'Italie fasciste, et

(1) Voir à ce sujet, M. ANSELME et R. WEISZ "Un système économique en mutation : l'exemple de La Seyne". In Sud-Information économique n° 62, 1985.

aussi sous l'effet... des naturalisations et des acquisitions de nationalité.). Ces Italiens sont majoritairement employés aux chantiers navals (ils forment 41% de leur personnel en 1881) où ils occupent initialement les emplois du second secteur avant de pénétrer - "intergénérationnellement" - dans le premier. Parmi eux l'engagement dans des activités politiques ou syndicales est fréquent : ils figurent (avec les bretons) très souvent au rang des premiers leaders des luttes syndicales. Beaucoup d'entre eux qui appartenaient d'abord à la mouvance de l'anarcho-syndicalisme, rejoindront, après 1917, les rangs du parti communiste et renforceront son implantation grandissante.

A partir de 1960 on assiste à l'arrivée d'une seconde vague migratoire (IC) essentiellement formée par les Maghrébins⁽¹⁾. Les Algériens d'abord à partir de 1962, puis les Tunisiens et les Marocains à partir de 1968. Ce groupe constituera en 1982 6% environ de la population seynoise (9% si on y ajoute les "Français par acquisition" de même origine). Il faut mentionner, aux côtés de ces maghrébins un petit nombre de sénégalais (1,5% des habitants de la commune) auxquels s'ajoute un nombre non négligeable de familles de la même origine, qui ont choisi la nationalité française à l'indépendance de leur pays.

Les travailleurs de cette nouvelle vague migratoire seront employés soit dans les entreprises sous-traitantes des chantiers navals, soit dans l'important secteur du bâtiment qui se développe alors. A noter que dans le premier cas une spécialisation ethnique interne

(1) Sur le bassin d'emplois toulonnais ce sont les Algériens qui forment le groupe le plus nombreux dans la population maghrébine (40,2%) alors que sur la commune de La Seyne proprement dit ce sont les Tunisiens qui sont en majorité (62,7% des Maghrébins). Ceci s'explique sans doute par le fait que les membres de la communauté tunisienne sont fréquemment originaires du port de Bizerte et de sa région, où les "primo-arrivants" avaient acquis des qualifications dans des activités liées à la construction navale. De plus, en raison des perspectives que paraissait offrir ce secteur d'emploi, ces Tunisiens ont plus fréquemment fait venir leur famille que les autres Maghrébins (taux de masculinité en 1982 : Tunisiens, 52%; Algériens : 61%; Marocains : 68%).

apparaît (IIAb) : les Sénégalais sont généralement affectés aux travaux les plus pénibles et les plus dangereux (peinture, travaux de carénage...) (1). Les Maghrébins eux sont employés dans la chaudronnerie, la métallurgie, l'armement.

La croissance urbaine suit d'abord celle des chantiers navals qui la conditionne. La ville (IIb) qui compte 8.709 habitants en 1856, en comptera 19.747 (dont 23% d'étrangers c'est-à-dire d'Italiens en 1906), 39.636 en 1962.

Au cours des deux dernières décennies la ville va connaître un accroissement important - elle atteindra 57.000 habitants en 1982. Un accroissement dû pour beaucoup à des courants migratoires divers, qui ne sont pas tous liés aux besoins en main-d'oeuvre des chantiers navals (IB). Parmi ces courants, on note celui des rapatriés d'Algérie (2), essentiellement, auquel il faut ajouter sans nul doute, une part du courant migratoire d'origine nationale formé de retraités et d'"actifs" employés dans les secteurs non marchands ou le "tertiaire", notamment le tourisme, qui touche alors la région tout entière et qui est l'indice de transformations économiques et sociologiques profondes.

Au côté de ces courants migratoires nationaux prend place, nous l'avons vu l'immigration de travail étrangère, qui nous occupe ici. (3)

Le parc de logements sociaux (IIG) inexistant avant la guerre passe à près de 4.500 unités en 1984 (dont 3.500 sont concentrés à la "ZUP de Berthe" qui abrite 20% environ de la commune, c'est-à-dire une grande partie de sa frange ouvrière.)

(1) Cette assignation ethnique n'est pas sans trouver son écho dans les représentations qu'ont les Maghrébins des Sénégalais (en fait pour eux les "noirs"...) du moins en tant que travailleurs et qui sont parfois assez dévalorisantes. (Pour le travail, ce sont de véritables machines etc...")

(2) On en dénombre 40.000 pour le département du Var (qui comptait 625.000 habitants en 1975).

(3) Au cours de la période intercensitaire 1975-1982, la population de La Seyne augmente de 14,3% et cette augmentation est due pour 12,5% à l'accroissement de la population étrangère (qui augmente de 23%). Sur le bassin d'emploi toulonnais, on note une augmentation totale de 10,6% due pour 10,9% à la population étrangère (qui augmente de 19%) (IB).

Il faut dire un mot des liens entre Toulon et La Seyne, qui pratiquement se touchent dans l'espace, et sont inclus par les statisticiens dans le même bassin d'emploi (III spatialisation...).

Le parc de logements sociaux de La Seyne est proportionnellement supérieur à celui de Toulon (4.360 logements HLM à La Seyne contre 7.490 à Toulon pour une population dix fois supérieure); ceci suggère une sorte de chevauchement de fonctions, La Seyne remplissant en partie le rôle de zone d'habitat populaire pour Toulon.

Cette intégration partielle ne doit pas dissimuler tout ce qui oppose les deux villes. Toulon est une ville dont l'importance, due à des fonctions administratives et militaires est ancienne; au milieu du siècle dernier, sa population était déjà dix fois supérieure à celle de La Seyne. Ces fonctions ont abouti à la création d'un fort secteur d'emplois protégés dans des secteurs d'activités non marchands (1 emploi sur 4). La Seyne, au contraire, apparaît comme un pur produit de l'initiative capitaliste et corrélativement son identité ouvrière est affirmée, alors qu'à Toulon c'est une identité "petite bourgeoise" qui prédomine (Toulon compte 25% d'ouvriers contre 40% à La Seyne en 1982). Pendant longtemps, cette opposition matérielle et symbolique entre les deux pôles du bassin d'emploi a eu aussi, en quelque sorte, une traduction politique. En effet, logiquement, pourrait-on dire, le parti communiste a conquis la Mairie de La Seyne en 1947 (le premier maire communiste est d'origine italienne et fils d'ouvrier...). La Seyne va constituer ainsi un bastion de gauche face à Toulon jusqu'en 1985, où elle passera aux mains de la droite (ID.1), homogénéisant, au plan politique, en quelque sorte le bassin d'emploi, comme signe sans doute de profondes mutations sociales.

A partir des éléments qui précèdent on est à même de cerner les contours historiques d'un paradigme local de l'insertion des immigrants où se reflète parfaitement notre "signification centrale".

La sphère d'emplois suscités par "la navale", on l'a vu, comporte une stratification à deux et même à trois niveaux (car il faut y inclure les travaux particulièrement dévalorisés confiés aux travailleurs noirs) différenciés par les conditions objectives - et subjectives - offertes à ceux qui les occupent : strate "noble" des ouvriers de la navale, et strate inférieure des emplois de la sous-traitance, avec sa subdivision en deux catégories.

Les enjeux de l'insertion - c'est-à-dire du rapport de cohabitation - se cristallisent sur ce changement de position dans cette structure interne du "status" ouvrier. Les immigrés du passé - les Italiens - se voient assigner à leur arrivée une position dans le second secteur d'emplois, l'insertion se joue, "intergénérationnellement", sur le passage au premier secteur d'emploi qui s'interprète aussi comme l'accès - ou l'affiliation - à la pleine identité ouvrière. Ce passage étant plus aisé lorsque on est en période de pleine activité ou de croissance économique. Fait capital à noter : la désethnicisation des relations concrètes qui accompagne et conditionne cette insertion s'opère, prioritairement, par référence à l'identité ouvrière. Elle est le "lieu" symbolique de l'intégration. C'est par rapport à cette identité que la frontière de l'altérité ethnique est appelée à se dissoudre. C'est en son nom que les ouvriers français réclament et proposent cette dissolution, grandement facilitée par le dynamisme du mouvement ouvrier.

Ce modèle a fonctionné quelque temps pour la vague migratoire des années 60-70. Plus exactement, il n'y a que la première phase, ségrégative, qui s'est déroulée conformément au "modèle" (cette époque de "ségrégation heureuse", nous avons entendu certains ouvriers tunisiens l'évoquer comme un âge d'or...).

Mais le modèle est aujourd'hui en crise. Pour comprendre cette crise, il ne faut pas se contenter de faire intervenir des causes simples, comme le racisme populaire, ou l'attachement des Maghrébins à leur identité; il faut faire intervenir des chaînes causales beaucoup plus complexes. Car c'est tout le contexte de l'insertion qui a changé et pas seulement l'origine nationale des travailleurs immigrés. C'est ce point que nous allons aborder maintenant.

Tout d'abord, les conséquences du changement d'origine des flux (c'est maintenant l'immigration maghrébine ou du tiers-monde qui prédomine) ne sauraient évidemment être passés sous silence. La première d'entre elles est le changement qui affecte les déterminations symboliques pesant sur les relations entre nationaux et

immigrés. On peut dire qu'on assiste à une exacerbation de l'ethnicisation des rapports entre les deux groupes. Pas seulement parce que l'altérité ethnique en vient réciproquement à être interprétée sur un registre "anthropologique" qui la naturalise; mais aussi parce que les violences ou les stigmatisations racistes dont sont fréquemment victimes ces immigrants-là (et en fait, à travers eux, la classe populaire tout entière dont ils sont devenus les "marqueurs"), de la part des couches sociales de statut immédiatement supérieur, aboutit par effet de "schismogénèse", à exacerber chez eux la revendication de l'identité, qui à son tour renforce chez les nationaux, la certitude de leur "inassimilabilité". Et il faut avoir en mémoire à ce propos les conditions créées par l'arrivée sur la commune, à l'instar de la région toute entière, de nouvelles couches moyennes, qui transforment profondément sa structure socio-démographique (IB).

Les changements les plus importants se situent cependant dans la sphère socio-économique, ils permettent de "recadrer" utilement le strict problème de l'interethnicité.

Le développement initial du secteur du bâtiment constitue l'un d'entre eux. Ce secteur fait fortement appel à la main-d'oeuvre immigrée⁽¹⁾. C'est une activité qui leur est abandonnée, et qui à ce titre, appartient au second secteur d'emploi. Mais c'est aussi une activité qui est coupée de la structure-objective et symbolique - des emplois, telle qu'elle s'est fixée à La Seyne autour de "la navale", qui ne tire pas son sens de sa position dans cette structure; c'est donc une sphère autonome de représentation de l'identité ouvrière qui se crée là, avec ses conditions de travail et ses hiérarchies particulières, et les possibilités qu'elle paraît offrir d'une évasion de la condition ouvrière, sous la forme

(1) En 1982, 12% des actifs français âgés de 25 ans et plus sont employés dans le bâtiment sur le bassin d'emploi contre 52% des Maghrébins. Sur La Seyne même, 8% des français des mêmes tranches d'âge travaillent dans cette branche, contre 54% des maghrébins.

de l'artisanat et de la création de petites entreprises. Ce secteur d'emploi d'abord dévalorisé, risque, par la suite, malgré la crise qui le frappera lui-même, d'être l'objet d'un réinvestissement, à la fois concret et symbolique, parfois fondé sur des représentations largement imaginaires, de la part des ouvriers nationaux victimes eux-mêmes de la crise de "la navale". Ce qui peut constituer une source de tensions supplémentaires : de relégués qu'ils semblaient dans ce secteur, les immigrés risquent d'apparaître comme les détenteurs d'un monopole envié.

Mais la rupture décisive est celle qu'introduit la crise économique en général, et plus particulièrement celle des chantiers navals; elle va entraîner la désagrégation complète de l'espace ouvrier de la ville, et par voie de conséquence, celle des bases sur lesquelles s'était édifié le modèle "historique" de l'insertion des immigrés. Le processus qui s'était engagé sur ces bases avec les Maghrébins de la vague migratoire des années 60-70 va se trouver bloqué. On peut montrer ainsi que c'est le nouveau contexte économique créé par la crise qui décuple l'effet propre du facteur aggravant que constitue en elle-même la nouvelle composition ethnique de l'immigration.

La crise des chantiers navals d'abord. Le tournant se situe très précisément en 1978, lorsque le "plan Davignon" est adopté⁽¹⁾ (IA.). A partir de cette date "la navale" commence son long déclin frappée par une crise qui se révélera mortelle. De restructurations en plans sociaux et de plans sociaux en "pôles de conversion" les effectifs passent de 6.000 environ en 1976 à 1.700 aujourd'hui (2) Le chômage induit et diffusé par celui des chantiers navals est, soulignons-le, d'un impact considérable dans cette ville mono-industrielle. Les spécialistes locaux ont coutume de dire, par exemple, qu'un emploi sur les chantiers navals induit 9 emplois dans la ville et fait vivre 27 personnes...

(1) Programme de restriction des capacités productives et de restructuration des chantiers navals, concerté au niveau européen, et qui porte le nom de son auteur.

(2) Les menaces de fermeture totale se faisaient de plus en plus précises après le dépôt de bilan de la NORMED.

Le secteur relativement indépendant du bâtiment et des travaux publics est lui-même gravement touché. Dès 1970 on a assisté à un retournement de tendance; on note à cette date un ralentissement puis un arrêt total des grands marchés publics.

La branche s'oriente alors vers le marché plus restreint des maisons individuelles (trait qui n'est pas sans rapport avec les mutations sociales dont la commune comme la région sont le théâtre - IB) crise et réorientation ont pour résultat qu'entre 1978 et 1984, 1/3 des entreprises du bâtiment ferment leurs portes.

Au total au cours de la dernière période l'augmentation globale du chômage est considérable : elle est de 150% dans la Commune, entre 1975 et 1982, avant même les dernières grandes vagues de licenciements sur les chantiers navals.

Signe des temps et, là encore, symptôme des transformations sociales et économiques qui affectent la Commune comme la région, la perte des emplois est freinée par l'augmentation spectaculaire des emplois dans les activités de service (1).

Un dernier élément ajoute ses effets à cette désagrégation de l'espace ouvrier. Le patronat des chantiers mêt en place ce qu'on pourrait appeler une gestion de crise de la force de travail. Elle est caractérisée par le recours de plus en plus prononcé aux sociétés d'intérim⁽²⁾ (IIAb), tandis que régresse le nombre des entreprises sous-traitantes. L'Intérim fournit une main-d'oeuvre fragilisée par la précarité, ne bénéficiant pas du soutien syndical, sans droit de grève ni convention collective. Il constitue sans nul doute un moyen efficace pour briser la résistance ouvrière face aux restructurations, et plus largement pour accentuer les

(1) A La Seyne même, ville de tradition industrielle, le secteur des services dépasse désormais celui de l'industrie. Sur la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur 68% des actifs ayant un emploi au dernier recensement travaillaient dans le "tertiaire". La tendance se vérifie d'ailleurs au niveau national où cette proportion est de 65%. A noter que cette évolution a pour corrolaire une forte augmentation des emplois "féminins".

(2) En 1981, selon le journal municipal "Vivre à La Seyne", le nombre des travailleurs dépendant de sociétés d'intérim, employés par les chantiers navals, se monte à 800 (l'effectif permanent se montant à 3.500, à la même date).

divisions et la compétition parmi les travailleurs. On peut remarquer de plus que cette forme d'emploi dessine le profil d'un ouvrier malléable et interchangeable coïncidant assez bien avec l'image traditionnelle du travailleur immigré.

De fait, l'augmentation de la population étrangère qui atteint 23% sur La Seyne (IC) entre 1975 et 1982 paraît surprenante et l'accélération du regroupement familial consécutif à l'arrêt de l'immigration ne suffit certainement pas à l'expliquer. On peut estimer avec quelque raison que cette augmentation est due au fait que le recours à la main-d'oeuvre immigrée, par l'intermédiaire des sociétés d'intérim, c'est accru non pas malgré la crise mais à cause d'elle, ce qui l'inscrirait dans une nouvelle stratégie de gestion globale de la main-d'oeuvre au niveau local...

Chômage spectaculairement accru, mise en place d'une gestion de la main-d'oeuvre orientée vers son atomisation et l'exacerbation de la concurrence en son sein, tels sont donc les traits du marché du travail local en ces années de crise.

Le cadre de l'insertion des immigrés se trouve désormais complètement modifié et il faut d'abord voir là la conséquence de l'homogénéisation du marché du travail, et de la disparition du double secteur d'emploi.

Si l'on compare la manière dont s'était accomplie par le passé l'insertion des Italiens, et celle qui s'offre désormais aux Maghrébins, on aurait tort de conclure que le modèle historique d'insertion est frappé de dysfonction à l'égard des Maghrébins, empêchant leur transition de la position inférieure à la position supérieure de la structure des emplois qui est le propre de ce modèle. En vérité, ce qu'il convient de dire, c'est que c'est cette structure elle-même qui s'est désagrégée, qui est devenue obsolète. Pour autant, l'insertion des immigrés n'échappe pas à toute structuration et le schéma de notre "signification centrale" va trouver une autre forme d'expression.

La dissolution de la frontière entre les deux secteurs d'emplois n'est pas le résultat d'une déségrégation des immigrés (ce qui s'assimilerait à leur diffusion, à chances égales, dans toutes

les strates d'emploi) mais celui d'un processus de régression des ouvriers nationaux vers les secteurs d'emplois occupés traditionnellement par les immigrés. Autrement dit, les enjeux du rapport de cohabitation ne sont plus cristallisés autour du passage d'une strate d'emploi inférieure à une strate supérieure, mais autour de l'emploi tout court dans une situation de pénurie. La pression à la ségrégation s'assimile désormais à une pression à l'exclusion pure et simple(1).

Ce nouveau cadre est gros de tensions sociales imprévisibles, et conduit à souligner l'importance et l'urgence du procès de désethnicisation des relations intersubjectives entre "nationaux" et immigrés, seul capable de relâcher ces tensions, et de garantir la possibilité d'une insertion normale des immigrés. (Français et immigrés de la classe populaire devenant alors égaux et solidaires devant la pénurie^{d'emplois} et les nouvelles formes de gestion de la force de travail.)

(1) Les indices de cette redistribution ne manquent pas

- La tendance des ouvriers nationaux à s'orienter de plus en plus vers le secteur du bâtiment, jadis "réservé" aux immigrés, tout d'abord : à La Seyne, dans la tranche d'âge 16-25 ans, en 1982, 13% des français sont employés dans le bâtiment, alors que parmi leurs aînés (25 ans et plus) 8% seulement travaillent dans ce secteur.

- L'inégalité devant le chômage ensuite : dans la tranche d'âge 16-25 ans 12% des français sont au chômage alors que c'est le cas pour 23% des maghrébins (sur la commune).

- Indice encore plus remarquable. Sur le quartier d'habitat socail qui est le point de départ de notre enquête (La ZUP "de Berthe"), au sein des catégories ouvrières, alors que les jeunes (16-25 ans) immigrés qui possèdent une qualification sont plus nombreux que leurs homologues français (54% contre 44%) le chômage frappe davantage les jeunes immigrés (17% de chômeurs chez les Français, 36% chez les Maghrébins).

En faveur de cette désethnicisation jouent heureusement toutes sortes de facteurs, parmi lesquels la tradition intégrative (ID2) de la ville "historiquement" ouvrière n'est pas le moins important. Nous ne pouvons ici nous étendre sur le rôle joué par les conjonctions sociales liées à l'habitat (cette question relève de notre IIIe Dimension, "La spatialisation...") et qui peut être important dans certains cas, ainsi que sur celui de certaines formes d'action sociale. Enfin et surtout, évidemment, l'école égalitaire, joue également un grand rôle dans ce domaine, comme espace déségratif et comme lieu d'un procès de socialisation commun des jeunes. Face à ces éléments positifs, d'autres éléments néfastes sont à l'oeuvre.

Le principal d'entre eux résulte de la mise à mal de l'identité ouvrière sous l'effet de la crise de "la navale". Il faut considérer, en effet, que cette crise, signifie quelque chose de plus qu'une désastreuse perte d'emplois, appréciée quantitativement, elle signifie la perte d'un repère social majeur pour toute une couche sociale, toute une micro-société. Sur les décombres de l'ancienne identité ouvrière, l'image emblématique nouvellement offerte de la condition populaire et du travailleur, est celle d'un ouvrier amoindri, endurci, mobile, interchangeable, adapté au nouvel ordre des choses. Et les ouvriers des chantiers menacés de licenciement, font sans doute sourdement grief aux immigrants de paraître répondre ^{trop} bien à cette image, de pactiser en somme avec elle et ceux qui la proposent. "Des gens adaptés pour la survie, pas pour la vie, des mutants !" dit des immigrants un vieil ouvrier des chantiers.

La rupture la plus grosse de périls est celle qui concerne le contexte où se trouve placé ce qu'on pourrait appeler le "différend ethnique" et qui est le noeud critique de la "relation identitaire" liant immigrants et nationaux des classes populaires.

La désethnicisation - l'abolition de l'altérité ethnique - n'est plus réclamée et proposée par référence à la représentation universalisante - et, en quelque sorte, transcendante - de l'identité ouvrière, mais par référence à la représentation particularisante de l'identité politique, et sous le point de vue des dispositions

à l'égard de l'appartenance à la nation; ce qui ouvre à la problématique insidieuse de l'"assimilabilité", et conduit les nationaux à délégitimer dans son principe et sa possibilité même le procès de désethnicisation, quand il implique les Maghrébins. Cette régression est-elle "intéressée", ou est-elle le produit sans auteur de la nouvelle situation ? nous n'en débattons pas ici...

Les plus lucides des militants ouvriers, et parmi eux ceux qui sont engagés dans les actions sur les conditions d'habitat⁽¹⁾ - et donc de cohabitation - sont conscients des risques de cette situation et s'efforcent de lutter contre les replis identitaires. Ils invitent les immigrés à éviter ce repli et à entrer dans des organisations communes.

Bien des facteurs cependant jouent en faveur de la tendance au repli, largement explicable au surplus par une simple réaction de défense communautaire... Parmi ces facteurs peut-être faut-il citer, paradoxalement le mouvement associatif immigré qu'a entraîné, en partie, la vogue officielle du thème de l'identité culturelle (dont les intentions sont certes, tout à fait louables...). Son existence a renforcé parfois chez les voisins des immigrés le sentiment, fondé sur des apparences mais n'importe ! que les immigrés délégitimaient eux-même tout rapprochement "désethnicisé" avec ceux dont ils partagent - à peu près - désormais la condition.

C'est ce que semblait vouloir exprimer cet ouvrier des chantiers à la retraite quand il nous a déclaré : "on dit que nous sommes racistes mais ils le sont plus que nous !".

Victor BORGOGNO
Lise VOLLENWEIDER-ANDRESEN

(1) Notamment celles qui sont suscitées dans le cadre des "actions de développement social des quartiers". Dans le cas du quartier de la ZUP de Berthe, ceci renvoie très précisément au rôle essentiel joué par les amicales de locataires unifiées localement, et fédérées à la CNL (Confédération nationale du logement.).